

COMMUNIQUE N° 000089 CRTV/DG/DAF/DMA/SM

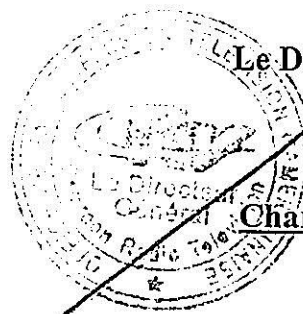
PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025.

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 relatif à la couverture en assurance du parc automobile (lot 1), globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise (lot 2) à la CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) exercices 2023, 2024, 2025., est, pour compter de la signature de la présente décision, annulé.

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission.

Yaoundé, le 06 Juin 2023

Le Directeur Général,



Charles NDONGO

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- P/CIPM ;
- Publication ;
- Chrono.